

Introduction

Fabrice GRENARD

Si les ouvrages et études consacrés à la Résistance française sont très nombreux et permettent d'en souligner différents aspects¹, la question des formes de désobéissance et des premières actions résistantes au cours des premiers mois l'Occupation demeure un angle mort de l'historiographie. Les seuls témoignages continuent souvent d'être utilisés pour illustrer la façon dont est née la Résistance en France, avec toutes les incertitudes qui les entourent, notamment lorsqu'il s'agit d'évoquer les dates précises des premières initiatives (distribution de tracts, réalisation d'une publication clandestine)². En dépit de quelques travaux existants³, la phase initiale de la Résistance, souvent réduite à une forme de « préhistoire du phénomène », reste peu étudiée par les historiens au regard de la période ultérieure, celle qui voit se mettre en place à partir de 1942 un processus de structuration et d'unification. Ce que l'on dénomme souvent la « résistance pionnière » continue également de donner lieu à de nombreuses idées reçues qui n'ont pas forcément été soumises à un débat de nature scientifique, à savoir le fait que les premiers résistants étaient très peu nombreux, souvent des marginaux, très isolés, et surtout qu'ils étaient décalés du reste de la société, qui acceptait passivement l'occupation.

Cette méconnaissance des débuts de la Résistance s'explique en grande partie par des difficultés méthodologiques. Phénomène clandestin, la Résistance a de façon générale forcément produit peu de sources et de documents. Et cela est encore plus vrai pour les débuts de la période du

-
1. Parmi les synthèses les plus récentes, MARCOT François *et al.*, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006 ; WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance*, Paris, Perrin, 2013, rééd. « Tempus » 2018 ; ALBERTELLI Sébastien, BLANC Julien et DOUZOU Laurent, *La lutte clandestine en France. Une histoire de la Résistance, 1940-1944*, Paris, Seuil, 2019, rééd. coll. « point seuil », 2022.
 2. GILDEA Robert, *Comment sont-ils devenus résistants ? Une nouvelle histoire de la Résistance*, Paris, Les Arènes, 2016, rééd. « point Seuil », 2020.
 3. KEDWARD Harry R., *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy entre 1940-1942*, Paris, Champ Vallon, 1989. Cet ouvrage se limite en fait à la seule zone sud et de nombreux fonds d'archives n'étaient pas encore accessibles lors de sa réalisation. La thèse de Julien BLANC publiée sous le titre *Au commencement de la Résistance, du côté du Musée de l'Homme 1940-1941* (Paris, Seuil, 2011) se limite pour sa part pour l'essentiel à la seule région parisienne.

fait d'actions menées souvent de façon isolée et en dehors d'organisations structurées qui n'existent pas encore. Les témoignages d'anciens résistants sont souvent eux-mêmes assez flous, voire parfois contradictoires, lorsqu'il s'agit d'évoquer leurs débuts dans la Résistance, donnant lieu à de nombreuses imprécisions voire à certaines reconstructions *a posteriori* visant à donner une logique et une cohérence à leur engagement qui n'existaient pas forcément au départ⁴. Car nous sommes bien à un moment en réalité où la Résistance en tant que telle n'existe pas encore et où tout doit être inventé. Certaines des initiatives menées au cours des semaines et des mois qui suivent la défaite resteront totalement sans lendemain et n'auront aucune suite tandis que d'autres marquent le début d'une action qui perdurera et s'inscrira plus tard dans le cadre d'une Résistance qui se sera affirmée et organisée.

L'ouverture de l'ensemble des archives de la période depuis le décret de décembre 2015 adopté par le Président Hollande à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la guerre permet de revisiter ces questions à nouveaux frais. Cette déclassification a eu pour conséquence de supprimer les fameuses « dérogations » auxquelles les historiens devaient avoir recours jusqu'alors et a permis d'accéder aux derniers dossiers qui figuraient parmi les plus sensibles, notamment les archives dites de la « répression », à savoir les rapports de police ou de gendarmerie, les synthèses des renseignements généraux, les enquêtes judiciaires pour ce qui concerne le régime de Vichy⁵ ainsi que les archives allemandes de l'Occupation en France qui ont pu être conservées à la fin de la guerre⁶.

L'usage de ces archives a suscité d'importants débats et des prises de position historiographiques différentes parmi les historiens de la période. Certains considèrent qu'il est nécessaire de réécrire totalement l'histoire de la Résistance à l'aune de ces seules archives, sans continuer à recourir aux témoignages⁷. D'autres au contraire estiment que seuls les témoignages permettent de rendre compte de l'expérience particulière qu'a été la Résistance et de son univers clandestin, à l'image de l'historien britannique Robert Gildea, auteur en 2017 d'une histoire de la Résistance présentée

4. Voir à ce sujet par exemple la confrontation du témoignage de GUINGOUIN Georges (*Quatre ans de lutte sur le sol Limousin*, Paris, Hachette, 1974) dans lequel l'ancien « préfet du maquis » explique n'avoir pas appliqué la ligne du PC en 1940, refusant notamment de diffuser l'Humanité clandestine, avec différents fonds d'archives (archives du PC, rapports de police conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne) qui tendent à montrer le contraire (GRECARD Fabrice, *Une légende du maquis, Georges Guingouin, du mythe à l'Histoire*, Paris, Vendémiaire, 2014, rééd. Paris, Tallandier 2021).

5. Ce type d'archives se trouve essentiellement dans la série W des Archives départementales (« cabinet du préfet »).

6. Les archives de l'occupation allemande sont pour partie conservées en Allemagne, notamment au département militaire des Archives fédérales (*Bundesarchiv-Militärarchiv*), à Fribourg-en-Brigau et pour partie en France, principalement aux Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine, mais aussi au Service historique de la défense à Vincennes et à Caen.

7. Ce point de vue est notamment défendu par les historiens LIAIGRE Franck (*Les FTP, Nouvelle histoire d'une résistance*, Paris, Perrin, 2015) et BERLIÈRE Jean-Marc.

comme « nouvelle » et se limitant en fait pour l'essentiel au niveau des sources aux témoignages de résistants et résistantes collectés après la guerre et consultables aujourd'hui dans la série 72 AJ aux AN⁸.

La réalité bien sûr se situe entre ces deux positions extrêmes. Les fonds d'archives dits de la répression doivent être utilisés avec certaines précautions en raison de leur nature particulière et faire l'objet de critiques et de questionnements comme toute source en histoire. Comme le rappelle Cécile Vast dans sa contribution proposée dans ce volume, tous les documents et toutes les sources sur lesquels travaillent les historiens offrent une certaine vision du monde ainsi que des représentations construites des phénomènes qu'ils tentent d'appréhender. Cet aspect est encore plus présent dans des documents produits par des fonctionnaires qui se savent jugés par leur hiérarchie, *a fortiori* dans le contexte d'un pouvoir autoritaire comme l'a été le régime de Vichy, et peuvent donc être tentés d'orienter le contenu de leurs rapports pour plaire à leurs supérieurs. Il faut aussi bien garder à l'esprit que les archives de la répression ne révèlent que la « partie immergée de l'iceberg » des différentes formes de refus qui ont pu exister au début de l'Occupation, celles qui ont été découvertes, laissant dans l'ombre celles qui ont pu échapper à la vigilance des autorités. Comme le démontre également l'article d'Olivier Vallade consacré aux tracts et inscriptions découverts en Isère en 1940-1941, cela peut traduire aussi les priorités des acteurs de la répression, entraînant ainsi un prisme déformant consistant à survaloriser certaines actions clandestines (en l'occurrence essentiellement celles développées par les communistes au début de la période) tout en en minorant d'autres.

En dépit de ces réserves importantes, l'utilisation des archives de la répression s'avère incontournable pour qui veut étudier de façon scientifique la Résistance, car ces archives permettent de combler le manque de sources produites par les Résistants eux-mêmes pendant cette période. Elles constituent bien souvent le seul moyen d'y accéder du fait des documents récupérés par saisis à l'occasion des différentes perquisitions opérées par les services de police. Elles permettent également de repérer et de dater avec précision dans un territoire donné les premières actions de résistance qui laissent forcément des traces (diffusion de tracts, graffitis, sabotages...). Le retour aux sources de la répression permet aussi de dépasser la définition institutionnelle livrée *a posteriori* de la Résistance, qui écrase les différences, et spécialement celles liées au genre. Cette approche est au cœur notamment de la démarche entreprise par Catherine Lacour-Astol dans sa thèse de doctorat⁹. Elle permet d'exhumer une nébuleuse complexe des modes du refus, au sein de laquelle il est possible de discerner la marque

8. GILDEA Robert, *op. cit.*

9. LACOUR-ASTOL Catherine, *Le genre de la Résistance. La résistance féminine dans le Nord de la France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.

du féminin, et même les contours d'une résistance féminine spécifique comme le montrent plusieurs contributions présentées dans ce volume (Gaël Eismann, Guillaume Pollack, Claire Andrieu, Catherine Lacour-Astol et Rémi Dalisson).

Quelques études locales déjà menées à partir de ce genre d'archives tendent à montrer que les actions de refus et de désobéissance ont été plus nombreuses et plus précoces que ce qui est habituellement avancé¹⁰, contredisant donc quelque peu l'image qui s'est pendant longtemps imposée depuis les travaux de Robert Paxton¹¹ ou de Philippe Burrin¹², celle d'un pays qui aurait globalement accepté son sort en 1940, sans manifester aucune forme d'opposition, voire se serait « accommodé » de la défaite et de l'Occupation.

Les situations apparaissent en même temps extrêmement variables selon les territoires et leur contexte puisque la période s'accompagne d'une division territoriale du fait des conditions imposées par le vainqueur lors de l'armistice (zone occupée, zone sud, territoires « annexés »). Il va de soi que les formes de refus prennent un sens différent selon que l'on se trouve en zone occupée ou en zone dite libre... et que leurs auteurs n'encourent pas les mêmes risques puisque la zone sud échappe à la présence de l'occupant et de ses forces de police jusqu'en novembre 1942. Dans leurs contributions respectives, Cécile Vast et Rémi Dalisson montrent ainsi clairement que la chronologie des premières formes de refus n'est pas la même selon que l'on se trouve en zone occupée ou non.

La nature de ces actions demeure par ailleurs souvent assez floue au début de la période, alors que la Résistance n'en reste encore qu'à ses balbutiements. Il faut également tenir compte de la spécificité de la seule institution maintenue dans la clandestinité après la défaite, le parti communiste, qui s'inscrit jusqu'au printemps 1941 dans une logique qui lui est spécifique. Le basculement dans la clandestinité n'est pas le produit de l'occupation allemande ou de la mise en place du régime de Vichy mais de l'interdiction du parti par le gouvernement Daladier en septembre 1939. Et si le PC se montre actif en 1940-1941, comme en témoigne la diffusion de ses tracts et journaux clandestins, il n'est pas encore à proprement parler dans un combat résistant. Sans être forcément suivie par tous les militants, la ligne appliquée par l'appareil du parti consiste en effet à dénoncer, conformément aux consignes de l'Internationale communiste, la poursuite d'une guerre présentée comme « impérialiste ». Un tel positionnement est incompatible avec le fait de soutenir la Grande-Bretagne ou le général de Gaulle dans leur lutte contre le Reich au cours de cette période.

10. Voir par exemple EISMANN Gaël, « Les Allemands dans le Loiret en 1940 », in *Le Moment 1940*, Paris, Éditions Pepper/L'Harmattan.

11. PAXTON Robert, *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Seuil 1974.

12. BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1995.

Les premières formes de résistance ont donné lieu à des analyses et interprétations différentes. Julian Jackson estime que les gestes anti-allemands, notamment les actions de sabotage de l'été 1940, marquent « les dernières escarmouches désespérées de la bataille de France » plutôt que le début d'une véritable Résistance¹³. Ce raisonnement implique de prendre la défaite de mai-juin 1940 comme une parenthèse qui se referme avant qu'une autre s'ouvre ensuite dans le contexte de l'Occupation allemande. Il tend également à minorer quelque peu la portée de ces actions menées au cours des semaines qui suivent la défaite. À l'inverse, Claire Andrieu propose dans ce volume une contribution qui permet de revenir sur l'approche qu'elle a adoptée dans son ouvrage récent sur le sort des pilotes abattus en Europe. Elle adopte un autre point de vue en considérant que le phénomène des francs-tireurs a été plus important qu'on ne le dit habituellement et constitue la preuve d'un esprit de résistance immédiat au sein de la société française face à l'invasion allemande qui prend sa source dès les événements de mai-juin 1940 pour se poursuivre ensuite sous l'occupation allemande¹⁴. Il ne s'agit donc pas ici d'une parenthèse qui se refermerait avec la défaite et l'armistice mais plutôt d'un mouvement qui débiterait dès la bataille de France pour se prolonger ensuite dans le cadre de la Résistance.

Claire Andrieu s'interroge aussi dans son article sur le concept même de résistance pionnière utilisée par les historiennes et historiens pour qualifier les premières formes de résistance apparues au début de l'Occupation. Selon elle, le processus de croissance de la Résistance a certes été cumulatif, tendant vers toujours plus de spécialisation, d'organisation et de fédération, mais il fut aussi discontinu et itératif du fait de la répression. C'est pourquoi l'expression de Résistance pionnière interroge, si l'on entend par pionnier non seulement l'invention d'un mode opératoire nouveau mais aussi l'ouverture d'une voie qui va peu ou prou formater la pratique ultérieure.

Issu d'un colloque organisé par l'université de Caen et la Fondation de la Résistance, qui s'est déroulé au mémorial de Caen les 1^{er} et 2 décembre 2021¹⁵, cet ouvrage propose une série de contributions qui s'efforcent de mieux appréhender et de mieux connaître ces premières manifestations de résistance à partir de ce qu'en disent les archives de la répression qui s'avèrent indispensables pour saisir le phénomène. Si elles permettent en creux d'étudier les débuts de la Résistance, à travers les différentes constatations opérées sur le terrain, les archives de la répression offrent aussi un moyen de comprendre comment l'occupant allemand ou le régime de Vichy se représentaient les premières formes de résistance, lesquelles ne sont

13. JACKSON Julian, *La France sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2004.

14. ANDRIEU Claire, *Tombés du Ciel, Le sort des pilotes abattus en Europe 1939-1945*, Paris, Tallandier, 2021.

15. Le comité scientifique du colloque était composé d'Alya Aglan, de Julien Blanc, Laurent Douzou, Gaël Eismann, Fabrice Grenard, Guillaume Piketty, Steffen Prauser, Jean Quellien et François Rouquet.

d'ailleurs pas encore qualifiées comme telles (du côté de Vichy on parle de « dissidence » ou de « menées antinationales »). Les logiques répressives sont forcément différentes selon les acteurs concernés puisque les intérêts ne sont pas les mêmes. Les Allemands s'inquiètent avant tout de la sécurité de leurs troupes d'occupation en France, tandis que le régime de Vichy est d'abord préoccupé par toutes formes de désordre et de contestation susceptibles de remettre en cause son autorité et sa légitimité.

La première partie de l'ouvrage porte sur les premières formes d'action et de désobéissance envisagées du point de vue des différents acteurs de la répression, avec une approche large du sujet permettant d'insister sur la diversité des formes d'action entreprises, de la participation aux premiers réseaux et mouvements jusqu'aux pratiques de résistance culturelles à travers les premières manifestations patriotiques, en passant par les passerelles qui existent entre le mouvement scout et les premières formes de Résistance ou encore la désobéissance militaire. À la fois parce que les situations apparaissent extrêmement variables selon les territoires et leur contexte (zone occupée, zone sud, territoires « annexés ») mais aussi parce que la répression fonctionne selon un cadre administratif qui correspond aux différentes institutions territoriales (département et région), les seconde et troisième parties de l'ouvrage portent sur des études de cas locales qui permettent de souligner à la fois un certain nombre de points communs mais aussi de spécificités dans des territoires aussi variés que le Nord-Pas-de-Calais, la Franche Comté, les Cévennes, la Haute-Savoie, l'Isère, ou encore la région marseillaise.